Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 7

Artikel: Résultats du concours de février

Autor: Rms.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232878

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

croisés du Conteur. Un second, M. Victor Cottet, caporal de douaniers à Nyon, originaire de Chapelle (Glâne), et connaissant bien la Haute-Broye. Il savait conter de charmantes choses en patois. Enfin, un troisième, M. Edouard Basset, de Goumoëns-la-Ville, habitant cinq mois de l'année au Châble (Haute-Savoie), quelques semaines d'été à Saint-Barthélemy (Vaud), où il possède une ferme, et le reste du temps à Ribauvillé (Haut-Rhin). Il y retrouvait là sa compagne ainsi que de jolies histoires d'Alsace.

Un jour de l'automne dernier, alors qu'il travaillait en son jardin, arrive une voiture vaudoise qui s'arrête en face de chez lui. En sortent quatre chasseurs et quatre chiens. Sa bêche sur l'épaule, il les interpelle:

— D'où venez-vous, bande de taguenets?

Etonnés d'une telle réception, on lui en demanda la cause :

— Mais, chers amis, leur dit le jardinier, c'est pour vous faire plaisir en votre qualité de Vaudois; et je pourrais vous dire bien d'autres jolis mots: niaffe, toyotze, belau, bedan, bobet, niagnou, tabornio, craset, dadou, etc. En avez-vous assez?

— Alors oui, on tombe bien, fut la réponse, on est chez un bon Vaudois!

Il y avait là un entrepreneur, un laitier, un limonadier et un docteur venant à la chasse. Ainsi tout alla bien et, le soir, on arrosa copieusement cette charmante rencontre. Ainsi s'établissent d'amicales relations entre compatriotes de diverses contrées.

O. Pasche.



Téléphone 23 55 77

Résultats du concours de février

Sur 50 envois, 21 grilles non conformes à la « grille originale ». On a mis *Pion* au lieu de *Pige* (faire la pige à quelqu'un: aller plus vite que lui), *Mime* au lieu de *Muet*, *Oil* au lieu de *bol*, *cure* au lieu de *cire*, go à la place de *OK*, *Art* où il fallait *Ort*...

Il y a cependant une erreur qui n'en serait pas une s'il n'y avait la fameuse « grille originale » et c'est Nel pour Néo... le Nel au jeu de cartes s'applique bien, en effet, au neuf! (Jolie définition... pour la prochaine fois!)

Et voici comment s'établit la liste des douze lauréats après tirage au sort :

M. Eugène Corbaz, Lausanne.

Mme Alice Dubosson, Champéry (VS).

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

Mme Johannot, Chailly.

M. Dorier, Paudex.

Mme Stampfli, Lausanne.

Mme Henri Séchaud, Sullens.

Mme E. Mora, Bulle (FR)

MM. Quendoz frères, Lausanne.

M. Raymond Granger, Montreux.

Mme Jeanne Schwaar, Lausanne.

M. Léonce Grangier, Troistorrents (VS).

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1962, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés payants!

rms.

ecteurs FAVORISEZ NOS ANNONCEURS

et surtout, dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le CONTEUR!